

Modification N°3
Approbation - 2022

LYON 9^E ARRONDISSEMENT

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

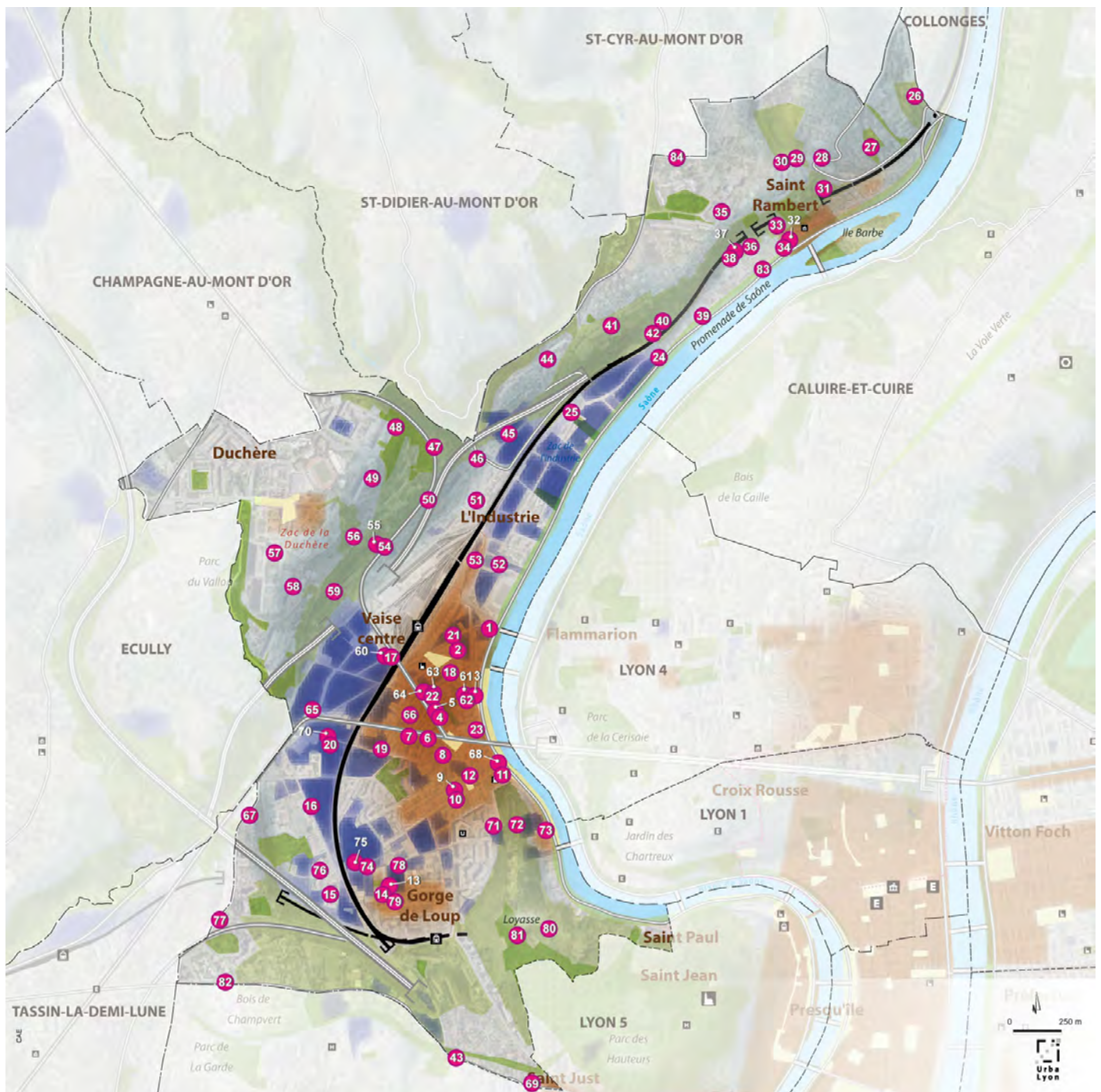
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, les *formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, le *défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION



Centralité



Economique



Equipement



Agricole



Naturelle



Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES



Lieu culturel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

Elément Bâti Patrimonial

20 Quai de la gare d'eau

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Château de la Gare d'Eau

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, très imposante, implantée sur une intersection, dans la perspective du nouveau pont Schuman, elle marque le paysage urbain ;
- De base quadrangulaire, trois niveaux sur un entresol, toitures d'ardoises ;
- Présence d'un avant-corps central en façade est coiffé d'une toiture pavillon, percée d'une baie à fronton brisé et d'un balcon en encorbellement, présence à l'angle nord-est d'une tourelle en poivrière, supérieure d'un étage, coiffée d'une haute flèche, très ajourée, hautes baies tenues par des colonnettes ;
- Maçonnerie de pierre laissée apparente, chaînage d'angle de pierre de taille, corniche moulurée, bandeaux filants périphérique soulignant l'édification ;
- Enceinte remaniée, persistance d'une porte et d'un portail aux jambages de pierre de taille à joints creux.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble, implanté au sein d'un front bâti continu, dans un tissu plutôt homogène ;
- Volumétrie simple, quatre étages sur un rez-de-chaussée de hauteur supérieure ; dernier niveau ouvert sur l'extérieur et animé par une loggia à colonnade ;
- Qualité architecturale remarquable, quelques éléments de modénature : loggia couronnée d'une corniche à denticules, colonnes à chapiteaux ioniques, bandeaux filants moulurés soulignant l'étagement et faisant appuis de fenêtres, maçonnerie de pierres et arcs de décharge laissés apparents sur les étages, encadrements de baies moulurés ;
- Ouvertures du rez-de-chaussée sans doute remaniées, hautes baies, trumeaux de type pilastres simples.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

Elément Bâti Patrimonial

7 Rond-point des Monts d'Or

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble d'angle, implanté à la pointe d'un îlot, sur une intersection complexe ; il constitue un important repère urbain ;
- Intégré dans un front bâti continu ; volumétrie quadrangulaire simple ; trois étages ; présence aux angles de deux avant-corps marqués par un léger ressaut, et coiffés de toitures pointues à quatre pans d'ardoises, percées de lucarnes type oeil-de-boeuf ;
- Architecture remarquable, présentant de nombreux détails : balcons en encorbellement, garde-corps de ferronnerie, chaînage d'angle à joints creux, corniche à denticules, bandeaux filants soulignant l'étagement faisant appuis, encadrements de baies moulurés à crossettes, lambrequins de bois sculptés sur baies du deuxième étage, hautes baies au rez-de-chaussée.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Immeuble, implanté en front de rue, dans la continuité d'un ensemble urbain homogène ; participe à la cohérence du paysage de la rue ;
- Partie d'un ensemble bâti organisé autour d'une cour ; au nord, présence d'un bâtiment en L de plain-pied, ouvert sur la cour, et à l'est, un bâtiment à deux étages, d'architecture modeste, comportant des lucarnes de toiture ;
- Immeuble de base quadrangulaire, trois étages, façades composées par des percements réguliers ; architecture de facture modeste également, présence en façade nord-est de coursives distributives ouvertes en lien avec le second bâtiment ; peu d'éléments de modénature : encadrements et appuis de baies en ressaut, balcons en encorbellement à garde-corps de ferronnerie sur la travée centrale, rez-de-chaussée de pierre de taille laissée apparente sur une partie.

Prescriptions

Elément à préserver : ensemble bâti

Elément Bâti Patrimonial

18 Rue de Bourgogne

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Immeuble, implanté en front de rue, dans la continuité d'un ensemble urbain homogène ; participe à la cohérence du paysage de la rue ; faisant partie d'un ensemble bâti comprenant également en bâtiment en L à l'arrière, organisation autour d'une cour close, relié par une coursive ;
- Architecture de facture modeste ; trois étages ; toiture à deux pans ; façade composée en symétrie autour d'une travée centrale ; quelques éléments de modénature : encadrements de baies de pierre en ressaut, bandeaux filants soulignant l'étagement et faisant appuis, balcons en encorbellement sur la travée centrale, couvrant la porte d'entrée cadrée par un pilastre à chapiteau mouluré.

Prescriptions

Elément à préserver : ensemble bâti

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble d'angle, implanté à l'alignement, dans un front bâti continu et homogène ; participe à la cohérence du paysage de la rue ; présentant deux façades imposantes sur rue de cinq et neuf travées verticales ;
- De base quadrangulaire, volumétrie simple, trois étages ; présence, en façade ouest sur cour, d'un corps en léger ressaut, de forme oblongue, supérieur d'un niveau et coiffée d'une toiture d'ardoises ;
- Qualité architecturale remarquable, composition symétrique des élévations autour de travées centrales marquées par des linteaux moulurés au premier et deuxième étage ; autres éléments de modénature : encadrements de baies moulurés, bandeaux filants soulignant l'étagement et faisant appuis, garde-corps de ferronnerie ;
- Rez-de-chaussée et entresol percés de hautes baies cadrées par des pilastres moulurés à chapiteaux, chaînage d'angle à joints creux, présence d'une porte à chambranle et linteau moulurés ; partie du décor fortement masqué par les enseignes très couvrantes des commerces.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti composé de deux immeubles, un situé sur rue, et l'autre dans le coeur d'îlot, et deux corps de bâtis transversaux ;
- Immeuble, implanté à l'alignement, dans un front bâti continu et homogène ; participe à la cohérence du paysage urbain ;
- Volumétrie simple, de base quadrangulaire, trois étages ; façade principale composée de cinq travées verticales, auxquelles deux viennent s'ajouter ; ces travées sont percées au rez-de-chaussée par un porche traversant en arc surbaissé ; cour intérieure animée par des coursives en console, aux garde-corps de ferronnerie ;
- Composition symétrique de la façade du corps principal, marqué par un long balcon, autour d'une travée centrale, également signalée par un balcon en encorbellement ; garde-corps, allèges et lambrequins de ferronnerie, encadrements des baies et appuis en ressaut ; rez-dechaussée fortement altéré par les devantures des commerces.

Prescriptions

Elément à préserver : ensemble bâti

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Immeuble d'angle, de dimensions imposantes, implanté à l'alignement ; seul bâtiment historique persistant sur cette partie de l'îlot ; cadre la rue et fait système avec l'immeuble qui lui fait face au sud, ce qui pérennise l'implantation originelle du bâti ; rôle structurant et marqueur du paysage urbain ;
- Composé de deux volumes accolés, répondant au même langage architectural mais de gabarits différents ; organisé en L, distribution des étages par des coursives extérieures ;
- Le premier volume implanté à l'angle, comporte trois étages de grande hauteur ; le second, implanté à l'ouest du premier, à trois étages également mais de moindre hauteur ;
- Architecture modeste mais présentant quelques détails notables : modénature traitée par la bichromie, encadrements de baies à crossettes en ressaut, garde-corps et lambrequins des fenêtres en ferronnerie, bandeau filant mouluré, soubassement en léger ressaut.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble, bipartite, implanté en marge d'une place, au sein d'un front bâti continu en partie renouvelé, ce qui lui donne un caractère unique en termes de gabarit sur son îlot ;
- Les deux parties du bâtiment comprennent trois étages mais les hauteurs diffèrent au deuxième et troisième étages, seul les premiers étages sont de même niveau ; ainsi la hauteur du bâtiment est variable ; présence de coursives sur cour, consoles de pierre et corbeaux métalliques ;
- Architecture notable présentant un certain nombre de détails de modénature : un décor à joints creux anime le rez-de-chaussée souligné par un bandeau filant, linteaux moulurés, appuis en ressaut, lambrequins et garde-corps des baies en ferronnerie.

Prescriptions

Élément à préserver : immeuble

Elément Bâti Patrimonial

39 Rue Saint Pierre de Vaise

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Immeuble, implanté à l'alignement, au sein d'un front bâti continu et globalement homogène ;
- De base quadrangulaire, volumétrie simple, trois étages ; gabarit et étagement identiques à ceux des deux immeubles qui le suivent à l'est, ce qui accentue la perspective de la rue ; organisé en U autour d'une cour, distribution par des coursives extérieures, escalier de pierre de taille ;
- Architecture de facture modeste, comprenant des détails notables de modénature traitée par bichromie : bandeau filant soulignant le rez-dechaussée, encadrements de baies, appuis en ressaut, balcons animent la façade, lambrequins et garde-corps de ferronnerie, un balcon couvre et marque l'entrée du bâtiment, corniche.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Immeuble, implantée sur les quais de Saône, à l'alignement, au sein d'un front bâti continu, dense et homogène ; faisant partie d'un ensemble organisé sur cour, relié par des coursives ;
- Volumétrie simple, de base quadrangulaire, à trois étages, il se démarque dans le paysage urbain par une polychromie accentuée ; divisé en deux à l'intérieur, il présente des disparités de niveaux mais une hauteur constante ;
- Architecture de facture modeste qui présente un certain nombre de détails de modénature : corniche moulurée à denticules, encadrements de baies traités par la bichromie, appuis en ressaut, lambrequins de bois sculpté et garde-corps des baies de ferronnerie ; forte altération du rez-de-chaussée de pierre par des enseignes et devantures invasives.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Elément Bâti Patrimonial

2 Rue de la Conciergerie

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble implanté à une intersection, dans un tissu en renouvellement ; matérialisant le pignon de son îlot, il constitue un marqueur urbain important ;
- Volumétrie simple, à quatre étages ; la façade nord, principale, est la plus remarquable, trois travées verticales ;
- Maçonnerie de pierre laissée apparente, appareillage remarquable ; bichromie introduite par les différentes qualités de pierre entre le corps, les chaînages d'angles ainsi que les appuis moulurés en ressaut et certains encadrements de baies ; Arcs de décharge visibles, lambrequins et garde-corps de ferronnerie ; présence d'un balcon marquant à la travée centrale et couvrant l'entrée du bâtiment.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Nom : Ancienne usine de l'Union des Boucheries Lyonnaises et de la Région pour l'oléo-margarine et les suifs

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Long immeuble, implanté à l'alignement, dans un front bâti continu au sein d'un tissu urbain en renouvellement ;
- De volumétrie simple, deux étages, terminés par un étage de combles, dix travées verticales ; distribution par des coursives en façade sur cour ; façade ouest principale très imposante dans le paysage urbain ; les deux travées centrales sont percées par un grand porche en arc en plein cintre traversant au rez-de-chaussée, fermé par un portail de ferronnerie ;
- Langage architectural modeste, présentant peu de modénature : linteaux et appuis de baies en ressaut, porche à pilastres et linteau mouluré ; baies des étages en arc surbaissé, baies du rez-de-chaussée en arc en plein cintre, lambrequins de ferronnerie.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Valeurs :



Caractéristiques à retenir

- Bâtiment solitaire, implanté sur une place, au coeur d'un tissu discontinu et lâche ;
- De base quadrangulaire, de plain-pied, toiture à deux pans ; débord soutenu par des consoles de bois sculpté ;
- Architecture de facture modeste, peu de percements ; larges ouvertures symétriques en façade est principale ; présence d'un linteau mouluré, surmonté d'un macaron ;
- Ces dimensions modestes permettent de créer une respiration et de générer des vues au sein d'un quartier principalement composé de hautes constructions.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Nom : Ancien Prieuré de Trappistes

Valeurs :

- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

Il s'agit de l'ancienne distillerie des Trappistines (de l'ancien couvent des trappististine), localisée à Lyon - Gorge-de-Loup (66, 64 chemin de Sain-Just) actuellement rue Sidoine Apollinaire. Le bâtiment restant (l'aile nord et un retour) est aujourd'hui réhabilité en logements sociaux.

Long bâtiment rectangulaire, de dimensions imposantes, implanté perpendiculairement à la voirie ;

- Volumétrie simple, trois étages (entresol entre rez-de-chaussée et premier étage), quinze travées verticales ; toitures à deux pans ;
- Architecture de facture modeste, présentant peu de modénature ; baies en arc en plein cintre, appuis en ressaut ; percements similaires sur les façades nord et sud ;
- Pignons presque aveugles, présence d'une niche en arc en plein cintre en façade est, accueillant une vierge à l'enfant, encadrement en ressaut et appui mouluré ;
- Présence d'un haut porche, ancien accès au prieuré, au 5, rue des deux amants, de pierre de taille, fronton triangulaire mouluré, inscription, bouteroues.

Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiment et le porche (situé impasse de la Trappe)



Elément Bâti Patrimonial

39 Avenue Sidoine Apollinaire

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble, implanté à l'alignement, au sein d'un front bâti continu ; architecture remarquable qui contraste avec son environnement plus modeste ;
- Volumétrie simple, deux étages surmontés d'un étage demi attique et demi comble ; sept travées verticales organisées autour de deux travées, dans une symétrie désaxée, percées d'une haute baie en arc surbaissé ; hautes baies au rez-de-chaussée ; balcon filant au premier étage, interrompu sur les deux travées principales ; balcon au deuxième étage ;
- Détails architecturaux notables : bandeaux filants moulurés faisant appuis, encadrements de baies en ressaut, sommiers accompagnés par un bandeau mouluré, linteaux moulurés soulignés également par un bandeau, consoles de pierre sculptée, chaînage d'angle à joints creux ;
- Présence, au nord, d'un porche à linteau mouluré, donnant accès au coeur d'îlot.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Références

Typologie : Bâtiment administratif (mairie, poste...)

Nom : Ancien octroi

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Petit bâtiment, implanté en front de rue, décontextualisé par la perte d'un bâtiment identique avec lequel il fonctionnait en système ; bureau de perception de taxe concernant l'importation de marchandises sur une commune ;
- De dimensions et d'architecture modestes, de base quadrangulaire, un étage, une unique travée verticale sur chaque face ;
- Chaînages d'angle de pierre apparents, encadrements et linteaux de baies moulurés, corniche périphérique.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

Références

Typologie : Hôtel particulier

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Hôtel particulier, implanté perpendiculairement à une intersection, en front de rue, derrière un jardin clos par un mur d'enceinte de pierre dorée assurant la continuité bâti avec le tissu environnant ;
- Dimensions modestes, en contraste avec son environnement ; de base quadrangulaire, rez-de-chaussée surélevé, un étage surmonté d'un étage attique ;
- Qualité architecturale remarquable, présentant nombre de détails et de modénature notables ; composition symétrique de la façade sud-est principale, marquée par une lucarne à fronton circulaire brisé et allège en balustrade ; bandeaux filants à moulures faisant appuis et linteaux, chaînages d'angle à joints creux, encadrements de baies moulurés, lambrequins et garde-corps de ferronnerie, corniche ;
- Présence d'une porte percée dans l'enceinte, à encadrement de pierre de taille moulurée ;
- Présence de deux arbres cadrant la maison, de grande hauteur, très visibles depuis l'espace public, qui participent aux alignements de la rue Roger Salengro.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée au cœur d'une parcelle boisée, en fort retrait de la voirie ; enceinte remaniée ;
- De base quadrangulaire, un étage, toitures à quatre pans ; architecture de facture modeste présentant un certain nombre de détails notables, traités en bichromie : baies en arc surbaissé à encadrements à crossettes moulurées, appuis en ressaut, lambrequins de toiture et de fenêtres, garde-corps de ferronnerie, hautes cheminées de briques ;
- Maison entourée de platanes en alignement, dont un est situé aujourd'hui à l'extérieur de l'enceinte de la propriété ; forte présence sur l'espace public, qui marque l'intersection.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée au coeur d'une parcelle boisée ;
- Plan de base quadrangulaire, de trois étages surmontés d'un étage mansardé sur une partie en L et terminés par une terrasse sur le reste, auquel vient s'accoler une tour carrée au sud-est supérieure d'un niveau, toiture sur coyautage ; toiture à quatre pans ;
- Architecture remarquable, quelques détails notables : façades composées, bichromie, balustrade de pierre, bandeaux moulurés, lucarnes coiffées de toitures à croupe, lambrequins ;
- Propriété close par un mur d'enceinte, sans doute remanié, percé de deux portails jumelés avec des portes aux jambages de pierre de taille et chapiteaux, vantaux de ferronnerie coordonnée.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancienne tréfilerie Teste

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Immeuble d'angle, aux dimensions imposantes, implanté à l'alignement sur une intersection dans un front bâti continu ; structurant sur l'espace public ;
- De base quadrangulaire, trois niveaux à l'origine, six aujourd'hui suite à un redécoupage et une surélévation en retrait ;
- Architecture de facture modeste, maçonnerie de pierre laissée apparente, appuis en ressaut, corniche moulurée périphérique, soubassement marqué par un bandeau ; percements du premier étage ont été agrandis tout en conservant la composition des élévations ;
- Présence en façade sud, d'un haut porche d'entrée, à encadrement et entablement moulurés, percement en arc en plein cintre, imposte ajourée de ferronnerie ;
- La réhabilitation a permis de conserver le bâtiment tout en y intégrant un nouveau programme sans altérer l'intégrité du bâtiment ni le paysage urbain.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en retrait de voirie, derrière une masse boisée dense, très présente dans le paysage urbain, ce qui la rend très peu perceptible depuis l'espace public ;
- Propriété close par un haut mur d'enceinte percé par une porte et un portail aux jambages de pierre de taille ;
- De base quadrangulaire, à un étage ; architecture de facture modeste, décor peint à motif polychromatique d'appareillage de brique, long balcon à structure et garde-corps de bois sculptés, aisseliers de bois, appuis en ressaut, lambrequins en toiture et sur les baies.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble, implanté à l'alignement, au sein d'un front bâti continu, dans une rue étroite ;
- De base quadrangulaire, deux étages, surmontés sur cour d'un volume carré supérieur d'un étage ;
- Architecture remarquables comportant de nombreux détails de modénature : façade principale ordonnancée, rez-de-chaussée animé d'un décor linéaire à joints creux, souligné par un bandeau mouluré, un deuxième bandeau fait appui des baies au premier étage, angles du bâtiment tenus par des pilastres en ressaut, encadrements et linteaux des baies moulurés, corniche sculptée, garde-corps de ferronnerie, lambrequins.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



Références

Typologie : Pavillon d'entrée, mur, portail

Nom : Usine de pâtes alimentaires Rivoire et Carret, Marché Commun du Meuble, Emmaüs

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Pavillon d'entrée de l'usine dit maison de la sablière ; implanté à un angle, le bâtiment appartient aujourd'hui à un complexe de bâtiments plus contemporains 'la Villa Créatis', auquel il est totalement intégré, en dialogue ;
- De forme trapézoïdale, décomposable en deux sous volumes ; le premier le plus à l'est ne comprend qu'un seul étage et est couronné par une toiture terrasse ; le second de plus grandes dimensions comporte deux étages ;
- Architecture de facture remarquable, façade ordonnancée sur cour, fenêtres à meneaux ; nombreux détails de modénature : acrotère à moulures et motifs en bas-relief, bandeaux filants et corniches à denticules moulurés, hautes baies en arc en plein cintre à sommiers et clés accentués, encadrements de baies en relief, appuis et linteaux moulurés en ressaut.

Prescriptions

Elément à préserver : pavillon



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Les Mûres

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, valorisée par son intégration dans un groupe scolaire contemporain ; souffrait d'une situation décontextualisée ; constitue une plus-value pour le projet, qui la met en valeur ;
- Volumétrie simple, de base quadrangulaire, deux niveaux surélevés sur un entresol ; toiture à quatre pans ;
- Architecture remarquable, composition symétrique de la façade principale (la seule qui reste visible dans son intégralité) de cinq travées autour d'une travée centrale marqué par un double emmarchement ; présence de nombreux détails de modénature, traités par la bichromie : corniche, bandeaux filants moulurés, chaînages d'angle à joints creux, encadrements, linteaux et appuis en ressaut des baies ; soubassement marqué par un parement de pierre de pierre ; lambrequins, garde-corps de ferronnerie, marquise vitrée à structure métallique ;
- Le projet de groupe scolaire a préservé les quelques boisements présents sur la propriété, notamment les deux arbres cadrant et mettant en scène la maison.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Vaste propriété remarquable sur rue par un long mur d'enceinte et une forte prégnance de ses boisements ;
- Parc de dimensions imposantes (> 2000m²) ; boisements ;
- Entrée du domaine marquée un haut mur à entablement sculpté orné de pignes, percé d'un portail monumental cadré de deux portes aux jambages de pierre de taille en joints creux ;
- Ensemble bâti, organisé autour d'une cour, composé d'un corps de logis principal, implanté perpendiculairement à la rue, ainsi que de communs de grandes dimensions, à la géométrie complexe ;
- Corps de logis de base quadrangulaire à deux étages, comportant une tourelle carrée, supérieure d'un niveau ; fenêtres à meneaux ;
- Communs, organisés en U, morphologie plus trapue ; galerie couverte, ouverte sur la cour par des arcades, petite tour rectangulaire en façade sud.

Prescriptions

Éléments à préserver : Ensemble bâti (maison et communs), mur d'enceinte et portail et portes

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée dans la pente, au sein d'un vaste parc boisé ;
- Bâtiment tripartite à deux étages : corps principal en T, à deux étages, flanqué de deux ailes inférieures d'un niveau ;
- Façade sud principale à composition symétrique autour d'un axe central marqué par un balcon semi-circulaire sur colonnes faisant porche, emmarchement ; architecture remarquable, éléments de modénatures : soubassement animé par un bossage taillé en tables, pilastres corinthiennes toute hauteur cadrant les travées verticales, corniche périphérique à denticules, chaînages d'angle à joints creux, appuis en ressaut, pleins de travées en tableau ;
- Présence de plusieurs corps de dépendances, à l'architecture modeste, au sud-ouest de la propriété ;
- Propriété close par un mur d'enceinte, en partie remanié.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendance, mur

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale

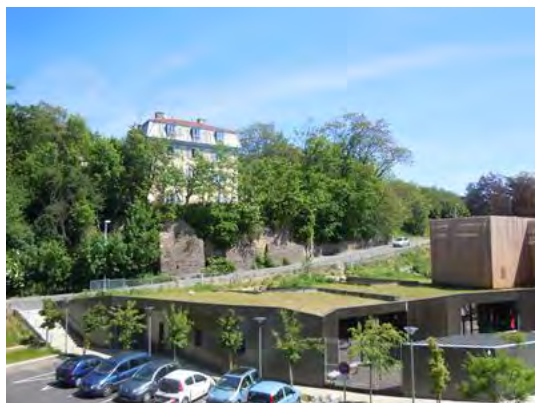


Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en surplomb de la voirie, sur une terrasse, tenue par un haut mur de soutènement de pierre, structurant sur rue et marqueur du paysage urbain ;
- Maison cossue, de base quadrangulaire, morphologie simple, à trois étages dont le dernier est mansardé et couvert de zinc ;
- Composition symétrique des élévations, notamment sur la façade sud principale composé de trois travées verticales ; présence d'une tour engagée polygonale en façade nord ;
- Quelques éléments de modénature traitée en bichromie : bandeaux filants soulignant l'étagement, angles de la maison, encadrements à crossettes des baies, corniche périphérique à denticules ;
- Présence, au nord de la propriété, de dépendances à l'architecture plus modeste, comprenant une grange ouverte.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison et mur de soutènement



Elément Bâti Patrimonial

34 rue des docteurs Cordier

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Ferme des Trois Gouttes

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme, composé d'un corps de logis principal et de communs, à l'architecture modeste, implanté au coeur d'un vaste terrain agricole, qui a gardé son emprise d'origine ;
- Propriété close par un mur d'enceinte, en partie remanié, percé de deux portails aux jambages de pierre de taille, dont un dans une partie concave du mur de pierre ;
- Présence à l'angle sud de la propriété d'une tour carrée à toiture pavillon de tuiles vernissées ; architecture remarquable : appuis de baies en ressaut, corniche soutenant les consoles de bois sculptées du débord de toiture, épis et crête de faîtage, seul élément bâti visible depuis la rue, marqueur et signal dans le paysage ;
- Persistance d'un long alignement d'arbres, plan d'eau.

Prescriptions

Eléments à préserver : tour, corps de ferme, dépendance, mur d'enceinte et portails

Elément Bâti Patrimonial

40 rue des Docteurs Cordier

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Les Charbottes

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en retrait de voie, au sein d'une parcelle triangulaire, close par un mur d'enceinte périphérique de pierre, faisant mur de soutènement au nord de la propriété ;
- Présence d'un portail percé à l'angle est de l'enceinte aux piliers de pierre de taille à chapiteaux, ainsi que d'une porte à encadrement de pierre ;
- Plan en L, à un étage ; toiture à quatre pans, présence, à l'extrême est du bâtiment, d'une tour ronde à toiture en flèche en ardoises, très visible depuis la rue, marqueur et signal dans le paysage urbain ; quelques détails remarquables de modénature : niche, linteaux moulurés, bandeaux soulignant l'égagement, corniche à denticules, lucarnes de toitures ;
- Présence d'une dépendance, au nord de la propriété, abritant aujourd'hui la maison des associations de Saint-Rambert ; volumétrie simple, toiture à deux pans, avec ressaut de toiture couvrant une lucarne, débord de toiture reposant sur consoles de bois sculpté ; balcon sur corbeaux de pierre sculptée, encadrements moulurés des baies.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, tour, dépendance, mur d'enceinte, portail et porte



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise et dépendance, implantée dans la pente, en surplomb du bourg de Saint-Rambert et du Jardin des Secrets, au sein d'une propriété présentant une forte densité de boisements ;
- De plan en L, à deux étages, volumétrie simple ; toitures à quatre pans intégrant des ressauts ; architecture remarquable, présentant des détails notables : bichromie, linteaux à crossettes de briques et appuis en ressaut, décors de briques, lambrequins, balcon à structure de bois sculptée en façade sud-ouest ; façade sud-est donne sur une terrasse soutenue par un corps bâti enterré accessible, surmontée d'une balustrade de pierre de taille ;
- Présence d'une orangerie, au sud-ouest de la propriété, intégrée dans la pente, faisant terrasse à balustrade ; de base rectangulaire, cinq travées verticales percées de hautes baies en arc en plein cintre encadrements de briques, chaînages de briques.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendance

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, aux dimensions imposantes, implantée en retrait de la voie, derrière une masse de boisements dense, très présente dans le paysage urbain ;
- De base quadrangulaire, à un étage ; façades ordonnancées à composition symétrique, notamment sur l'élévation sud principale à cinq travées verticales, organisée autour d'un corps central en ressaut ;
- Modénature accentuée : axe central soulignée par un fronton circulaire entrecoupé, pilastres toute hauteur, corniche périphérique, bandeau filant soulignant l'étagement, encadrements, linteaux de baies moulurés, garde-corps de ferronnerie, cheminées de briques ;
- Propriété close par un mur d'enceinte de pierre, en partie remanié ; percé d'une porte sur le quai.

Prescriptions

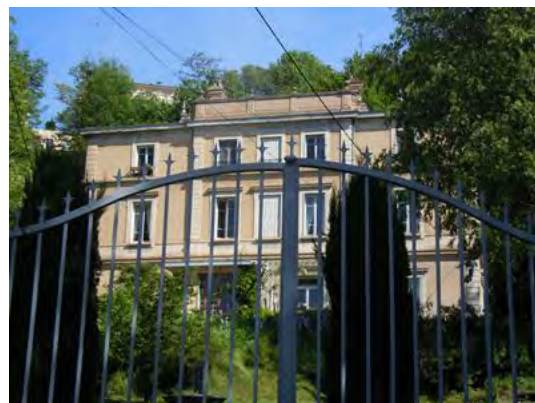
Eléments à préserver : maison, mur et porte

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en fond d'impasse, en limite de voies ferrées, dans un parc boisé, en partie clos par un mur ; sise dans la pente, elle domine son jardin ;
- Plan en T, à deux étages, flanqué au nord de deux corps en ressaut de même hauteur ;
- Composition en symétrie de la façade sud principale, de cinq travées verticales, autour d'un axe central de trois travées en ressaut, couronnées d'un fronton horizontal à tableaux ;
- Architecture remarquable, présentant un certain nombre d'éléments de modénature : bandeaux filants soulignant l'étagement, corniche périphérique, chaînage d'angle à joints creux, linteaux moulurés, appuis en ressaut, encadrements à crossettes en ressaut ;
- Persistance de la composition en terrasses du parc, avec emmarchements, cheminements, et fontaine ;
- Présence d'un portail, aux piles de pierre et chapiteaux.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendance, bassin et portail

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en retrait de voie, derrière un mur de pierre, doublé d'une haie dense ; présence d'une porte à encadrements de pierre ;
- Volumétrie simple de base quadrangulaire, de deux étages, dont le dernier est mansardé ; tour carrée à haute toiture pavillon d'ardoises (épis et crête de faîtage), engagée en façade sud, supérieure d'un niveau ;
- Architecture remarquable présentant nombre de détails de modénature : pilastres toute hauteur à chapiteaux, bandeau filant soulignant l'édification, corniche périphérique, chaînage d'angle en pierre de taille à joints creux, lucarnes et oculi de toiture, cheminées de briques, encadrements, linteaux et appuis des baies moulurés en ressaut ;
- Parc boisé, composé avec une fontaine et un kiosque.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur, porte, kiosque

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Les Marronniers

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en front de rue, en marge d'un jardin boisé ; propriété très réduite aujourd'hui par la division parcellaire ;
- Volumétrie de base quadrangulaire, à deux étages, toitures à quatre pans ; présence en façade est d'une tourelle ronde engagée, en encorbellement à culot, supérieure d'un niveau, coiffée d'une flèche d'ardoises ; présence en façade sud, d'un avant-corps oblong, largement ouvert vers l'extérieur et coiffée d'une toiture à pavillon d'ardoises, escalier extérieur ;
- Architecture et modénature remarquable avec traitement en polychromie des élévations par les matériaux et décor : frises à motifs, décors peints de couleurs vives soulignant l'architecture, bandeaux, linteaux et appuis moulurés en ressaut, soubassement animé d'un décor à joints creux ; baies aux menuiseries métalliques et vitraux ;
- Propriété close par un mur d'enceinte, percé d'une porte à linteau mouluré, et d'un portail aux piliers de pierre à chapiteaux.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur, porte et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : La Mignonne

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, aux dimensions imposantes, implantée au coeur d'un tissu pavillonnaire ancien, regroupant des maisons plus ou moins cossues ; sise au sein d'un parc boisé ; alignement de platanes ;
- Plan en L, à deux étages ; architecture de facture modeste présentant peu de détails et de modénature ;
- Composition symétrique de la façade sud principale, à trois travées verticales, autour d'une travée centrale soulignée par une porte-fenêtre à linteau mouluré donnant sur un balcon à garde-corps de ferronnerie et par une porte à encadrement mouluré ; chaînages d'angle laissés apparents par l'enduit, encadrements des baies de pierre avec appuis en ressaut ;
- Propriété close par un mur d'enceinte, sans doute remanié, percé par un portail aux piliers de pierre ;
- Présence d'une plaque mentionnant la villa comme lieu de naissance du Maréchal Louis-Gabriel Suchet.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur et portail

Elément Bâti Patrimonial

Impasse de l'Horloge

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Pavillon de l'horloge

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti comprenant deux longs bâtiments parallèles, implantés en vis-à-vis, autour d'une cour, en bord de voies ferrées ;
- Bâtiment en longueur, longeant les voies ferrées, à l'architecture de facture modeste et aux façades sobres ; deux étages, percements réguliers ; entrée marquée par trois baies en arc en plein cintre et d'une tour carrée engagée, munie d'une horloge, et coiffée d'un clocheton à toiture de zinc, qui fait signal dans le paysage ; chaînages d'angle, bandeaux filants ;
- Le bâtiment le plus à l'est, de base rectangulaire, à un étage est de facture modeste ; encadrements des baies et appuis en ressaut, ressaut de toiture couvrant un balcon à structure de bois sculptée finement ; vient s'accoler au nord, une maison bourgeoise, plus haute, à l'architecture plus remarquable ; traitement en bichromie des éléments de modénature : encadrements, chaînage, corniche et bandeaux filants ;
- Persistance d'une partie de l'enceinte d'origine : portions de mur de pierres, jambages de portail de pierre de taille.

Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiment au clocher, bâtiment rectangulaire et maison bourgeoise



Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Lycée professionnel Martin Luther-King

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître, implantée au bout d'une impasse, en bord de voies ferrées, intégrée au sein d'une propriété fortement remaniée par un équipement scolaire ;
- De base quadrangulaire, à deux étages, coiffée d'un fronton, percé d'un oculus, flanquée de deux tours carrées à toitures pavillons d'ardoises de même hauteur, créant un plan organisé en U autour d'une cour ;
- Architecture de facture remarquable présentant quelques éléments de modénature traités en bichromie : bandeaux filants soulignant l'étagement, chaînages d'angle harpés, lucarnes de toiture, épis et crêtes de faîtages, corniche périphérique moulurée, motif végétal sculpté en bas-relief sur le fronton.

Prescriptions

Elément à préserver : maison de maître



Elément Bâti Patrimonial

13-24 quai Paul Sédaillan

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Nom : Cité H.L.M. de la Sauvagère

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble de cinq immeubles à quatre niveaux, implantés, selon le même alignement, en léger retrait de voirie, derrière deux rangées d'arbres ménageant une promenade piétonne de qualité ;
- Trois des bâtiments sont de base parallélépipédique, les élévations sont composées d'une trame régulière, et répétitive ;
- Les deux derniers immeubles, implantés en vis-à-vis, se développent selon un plan en L, dont l'angle est arrondi et marqué par des longs balcons et baies ; de plus, les deux bâtiments se terminent à l'ouest par un volume de base carrée, supérieur d'un niveau, à composition à dominante verticale ;
- Architecture modeste, jouant sur les ressauts et les variations de nus des façades ; balcons, casquettes, larges corniches ;
- Les larges ouvertures et les balcons permettent un rapport étroit et privilégié à la Saône ;
- Ensemble qui représente un linéaire important dans le paysage du quai, marqueur urbain.

Prescriptions

Elément à préserver : ensemble des cinq immeubles



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : IME (Institut Médico-Educatif) Le Bouquet

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître et dépendances, implantées dans une forte pente, au sein d'une propriété boisée ;
- Maison, aux dimensions imposantes, volumétrie complexe en partie modifiée par les usages qu'elle abrite aujourd'hui, trois étages ; sise sur une terrasse soutenue par un haut mur de pierre et desservie par un double emmarchement monumental, garde-corps de ferronnerie et piliers de pierre de taille, agrémenté d'une fontaine ; architecture remarquable : corniche sculptée, bandeaux filants soulignant l'étagement et faisant appui, linteaux moulurés, balcon sur corbeaux, bow-window à corniche moulurée ;
- Présence d'une dépendance, maison de gardien, implantée en front de rue ; à l'architecture plus modeste, mais présentant des détails notables : soubassement de pierre en bossage, bichromie de briques sur l'étage, débords de toit soutenu par aisseliers de bois sculptés, appuis en ressaut, arcs de décharge de briques ;
- Propriété en partie close par un mur de pierre ; présence d'une porte à encadrement de pierre de taille, linteau mouluré.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison (sans extension contemporaine), dépendances

Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Collège Jean Perrin

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti, aux dimensions imposantes, implanté au nord d'un parc boisé, visibles depuis les quais de Saône ;
- Composé de trois hauts bâtiments, de trois à quatre étages, reliés entre eux par des corps bâtis transversaux centraux de même hauteur, dont un abrite une église (contreforts, clocher, hautes baies en arc en plein cintre) ;
- Qualité architecturale remarquable (corniche moulurée, bandeaux filants soulignant la composition des élévations, encadrements de baies à crossettes, linteaux moulurés, appuis en ressaut, tourelles à facettes à flèches d'ardoises), se renforçant en s'éloignant de la voirie ; dernier bâtiment est composé d'un corps central parallélépipédique flanqué de deux ailes à toiture pavillon d'ardoises, visibles depuis le quai, présentant une modénature accentuée.

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti d'origine (les 3 bâtiments reliés entre eux par des ailes perpendiculaires)



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : La Roseraie

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise et dépendances, implantées dans la pente, en marge d'une propriété boisée ; propriété close par un mur d'enceinte périphérique de pierre, en partie de soutènement, il délimite une terrasse en surplomb sur la voirie ; présence d'un portail aux piles de pierre ;
- De plan rectangulaire, aux dimensions imposantes, à deux étages ; architecture de facture remarquable ; modénature traitée en bichromie, corniche et bandeaux moulurés, angles, encadrements à crossettes et linteaux moulurés en ressaut, garde-corps de ferronnerie, hautes baies en arc surbaissé ;
- Vient s'accoler, à l'ouest, une dépendance, aux dimensions et l'expression plus modeste, un étage dont le dernier de combles, ressaut de toiture, oculus, lambrequins et consoles de bois sculptés, baies en arc surbaissé, encadrements de briques, balcon ;
- Deuxième dépendance, implantée à l'est de la propriété ; de plan rectangulaire, à l'architecture modeste, deux étages, hautes baies en arc en plein-cintre à imposte vitrée ;
- Persistance d'une partie de la composition en terrasses du parc, allée plantée, alignement d'arbres.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendances, mur et portail

Elément Bâti Patrimonial

76 avenue Barthélémy Buyer

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise et dépendances, implantées en front de rue, dans la pente, au sud d'un jardin boisé ; propriété close par un haut mur de soutènement, structurant la voie, ménageant une terrasse plantée sur laquelle donne la façade est de la maison ;
- Volumétrie simple, composée de trois volumes en enfilades, de différentes hauteurs ;
- Communs, le plus à l'ouest, de plain-pied, de facture sommaire, presque aveugle sur la rue ;
- La maison est constituée d'un premier corps bâti à deux étages auquel en est accolé un second supérieur d'un niveau à toiture à quatre pans ; architecture remarquable : traitement en bichromie, chaînages à joints creux, rez-de-chaussée animé par un décor à joints creux et souligné par un bandeau mouluré, porte d'entrée couverte d'une toiture à croupe de tuiles plates vernissées, épis de faîtage sur console de bois sculpté, linteaux moulurés et appuis en ressaut des baies, travée de loggias vitrées sur corbeaux de pierre et surmontée d'un balcon, lambrequins et garde-corps de ferronnerie.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée au coeur d'une propriété fortement affectée par la division parcellaire, mais qui a conservé une certaine masse de boisements ;
- De dimensions imposantes, deux étages, cinq travées verticales en façade sud principale ; composition symétrique autour d'un axe central composé de trois travées en ressaut, coiffées d'un redent triangulaire de toiture ; présence de deux loggias à facettes à toitures de zinc en symétrie ; présence en façade nord d'un avant-corps central d'une travée, également surmonté d'un redent de toiture triangulaire ;
- Architecture notable, présentant des éléments de modénature traitée en bichromie : corniche, bandeau filant soulignant le dernier niveau, chaînages d'angle, éléments verticaux de décor, encadrements des baies.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison

Elément Bâti Patrimonial

Impasse Pierre Baizet

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Bayer-CropScience

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Bâtiment, aux dimensions imposantes, organisé en U autour d'une cour, implanté au sein d'une vaste zone d'activités en constants renouvellement et expansion ;
- A deux étages dont un étage de combles, toitures à quatre pans ; présence d'une tour carrée en façade ouest supérieure d'un niveau ;
- Architecture remarquable en façade principale sur cour : ordonnancement, rez-de-chaussée percé par de hautes baies en arc en plein cintre rythmées par des pilastres, alternance de fronton surbaissé ou triangulaire couronnant les baies du premier étage, menuiseries à petits carreaux ; architecture plus modeste sur les ailes (appuis de fenêtre en ressaut) ;
- Persistance d'un jambage de pierre d'un portail aujourd'hui disparu, ainsi que d'une portion de mur percé d'une porte à encadrement de pierre et vantail de bois.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment en U



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée dans la pente, en front de rue et en fort surplomb, au sud d'une parcelle boisée ; propriété close par un haut mur de pierre de soutènement, très structurant sur l'espace public ;
- De dimensions modestes, mais d'allure élancée, elle a une présence importante dans le paysage urbain ;
- Plan en L, à deux étages ; architecture simple mais présentant des détails notables : polychromie, soubassement animé par un décor à joints creux, et souligné par un bandeau filant, modénature qui crée des groupements verticaux de baies intégrant linteaux, encadrements, plein de travées en ressaut, présence de carreaux de céramiques, bandeau soulignant les linteaux au dernier niveau, balcon sur corbeaux.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en retrait de voirie, derrière un mur d'enceinte périphérique percé d'un portail aux jambages à joints creux et chapiteaux, et d'une porte à encadrement de pierre de taille ; au sein d'une grande propriété boisée ; présence de deux corps de dépendances implantés en front de rue ;
- Maison bourgeoise, de dimensions imposantes, composition tripartite autour d'un corps central de trois étages, surmonté d'une toiture terrasse accessible, flanqué de deux ailes de même gabarit inférieures d'un niveau ; architecture remarquable ; modénature traitée en bichromie : balustrade, acrotère, corniche périphérique à denticules, chaînages d'angle à joints creux, encadrements à crossettes et appuis de baies en ressaut, baies géminées ; emmarchement donnant accès au jardin en façade est ;
- Premier corps de dépendances, peu visible depuis la rue, implanté en vis-à-vis de la maison ; toiture terrasse à balustrade de briques, hautes baies en arc en plein-cintre ;
- Maison de gardien, implantée en front de rue, à deux étages dont un de combles, éclairé par un oculus couvert par un redent de toiture triangulaire marquant l'axe central de la façade principale ; architecture présentant des détails notables : décor linéaire à joints creux animant le rez-de-chaussée, consoles de bois sculpté, frise de briques, encadrements de baies et chaînages traités en décor peint, balcon, lambrequins ;
- Persistance de la composition du parc : terrasse, double emmarchement, cheminements, décor végétal.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendance, maison de gardien, mur, porte et portail

Références

Typologie : Annexe et dépendances d'une propriété

Nom : Temple de l'Amour

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Petit édicule bâti, objet atypique au sein de l'agglomération, implantée au coeur du jardin Chapas, au bout d'une allée plantée de marronniers ;
- Kiosque de plan circulaire, entièrement ouvert sur l'extérieur, constitué d'un dôme pour couvrement, reposant sur huit colonnes à chapiteaux ioniques, l'ensemble est installé sur un socle dont l'accès se fait par plusieurs emmarchements repartis autour ;
- Architecture remarquable, détails notables de modénature : mouluration, haute corniche à denticules...

Prescriptions

Elément à préserver : le kiosque

Elément Bâti Patrimonial

309 avenue Andrei Sakharov

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Foyer Duchère

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée dans la pente, au cœur d'une grande propriété, ayant subi plusieurs divisions parcellaires ; persistance d'une masse importante de boisements ;
- Volumétrie simple, composé d'un corps central, à deux étages, flanqué de deux ailes plus basses et plus longues (en ressaut sur les façades est et ouest) ; cette configuration ménage un balcon faisant porche en façade est, posé sur deux colonnes ioniques, accès par un emmarchement ; toitures à quatre pans ;
- Architecture remarquable présentant des détails de modénature : rez-de-chaussée animé par le calepinage de la pierre de taille, encadrements de pierre moulurés des baies, bandeaux filants soulignant l'étagement et faisant appuis, niches en arc en plein cintre, corniche à denticules, soubassement animé d'un décor à joints creux, baies cintrées ; garde-corps de ferronnerie ;
- Présence, au sud-ouest, d'une terrasse plantée d'une salle d'ombrage composée de platanes.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Annexe et dépendances d'une propriété

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Gloriette, implantée en front de rue, dans une forte pente ; sans doute un vestige d'une grande propriété aujourd'hui disparue ;
- A deux niveaux ; le rez-de-chaussée, semi-enterré est de base rectangulaire, créant ainsi une terrasse sur laquelle repose un étage, plus petit, de plan carré à angles coupés, en octogone irrégulier, à haute toiture bombée de tuiles vernissées, organisées en motif géométrique bicolore, terminée en pointe par un épi de toiture ;
- Maçonnerie de pierres laissée apparente, corniche périphérique moulurée, encadrements de baies de pierre à feuillures, arcs de décharge apparents ; présence d'une porte à linteau mouluré en ressaut ;
- L'édifice est implanté dans le prolongement d'un mur d'enceinte de pierre en partie remanié, mais très présent et structurant dans le paysage urbain.

Prescriptions

Eléments à préserver : gloriette, mur



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble de trois immeubles HBM, datant de l'entre-deux guerres ; implantés selon un retrait de la voirie plus ou moins important, derrière un frontage végétalisé au minimum ;
- Le premier bâtiment, le plus au sud, est de base rectangulaire, compte quatre niveaux, surélevé par un entresol (éclairé de soupiraux) ; les deux autres bâtiments sont identiques, placés en vis-à-vis, en symétrie ; plan en L, dont l'angle est coupé, cinq niveaux sur un entresol également ;
- Architecture de facture modeste ; langage architecturale et détails similaires : façades rythmées par des percements réguliers et des balcons, larges débords de toitures, linteaux à crossettes et appuis des baies en ressaut, corniches de briques à denticules, frises soulignant l'entresol ; décors à joints creux marquant le soubassement des immeubles jumeaux.

Prescriptions

Éléments à préserver : trois immeubles



Elément Bâti Patrimonial

10 rue du Rhin et du Danube

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancienne halle aux grains

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ancienne halle aux grains de la garde d'eau de Vaise, aujourd'hui reconvertie en bureaux (réhabilitation et extension) ;
- Bâtiment, aux dimensions imposantes, implanté en front de rue, à l'alignement, sur une intersection ; emprise sur toute la largeur de l'îlot ; forte présence dans le paysage urbain par son grand linéaire de façade et ses deux pignons ;
- De base quadrangulaire, trois étages dont le dernier de combles, éclairé par deux baies en demi-lune, et des ouvertures zénithales ; présence d'une haute cheminée de briques, flanquée à la façade est ; toitures à deux pans ;
- Architecture de facture modeste ; maçonnerie de pierres hourdées laissées apparentes ; percements réguliers notamment sur le pignon principal au sud qui présente huit travées verticales ; encadrements de baies de pierre de taille parfois à feuillures.

Prescriptions

Eléments à préserver : bâtiment

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ancienne extension de la tréfilerie Teste, construit en 1930 ; implanté en front de rue, sur une intersection, au sein d'un quartier en fort renouvellement ; marqueur du paysage urbain ;
- De base quadrangulaire, à trois étages, toiture terrasse ; bâtiment composé d'un corps central encadré par les circulations verticales mises en scène par une baie étroite toute hauteur ;
- Façade est principale se décompose en cinq travées verticales identiques, délimitées par éléments en ressaut, baies géminées à trumeaux en retrait, appuis en ressaut faisant groupements ; baies du rez-de-chaussée fortement remaniés pour répondre aux besoins de son usage (magasin de literie) ; peu de percements sur les pignons ;
- Le bâtiment, de plain-pied, implanté à l'arrière présente un moindre intérêt architectural et urbain ;
- L'ensemble est organisé en L autour d'une cour, close par un mur et un portail.

Prescriptions

Eléments à préserver : bâtiment principal sur rue, mur et portail

Références

Typologie : Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

Valeurs :

- Mémoirelle
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Ancienne tourelle de sentinelle, échauguette, implantée en front de voie, dans la continuité d'un mur d'enceinte de soutènement, très structurant sur l'avenue, linéaire important ;
- De petites dimensions, en fort surplomb sur la voie ; de base carrée ; toiture à quatre pans ;
- Architecture militaire : bretèche de pierre de taille en encorbellement sur corbeaux sculptés, tournée vers l'extérieur de l'enceinte, percée d'archères, accolades, groupement de baies, linteaux moulurés.

Prescriptions

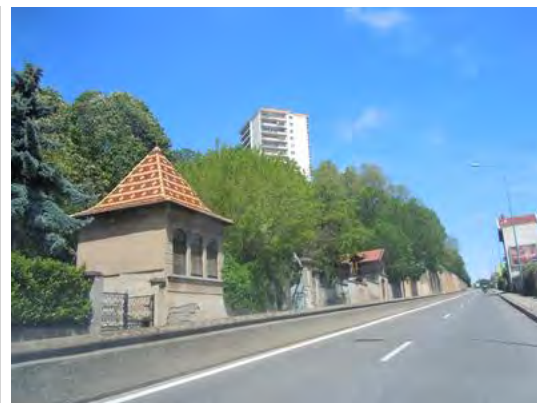
Eléments à préserver : échauguette, mur de soutènement

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée dans la pente, au sein d'une grande propriété, fortement modifiée par la division parcellaire, ayant conservé une grande densité de boisements ; très présents dans le paysage urbain, ils participent à l'ambiance végétal de l'avenue ;
- Présence de deux dépendances, implantées en front de rue, dans le prolongement du mur d'enceinte qui clos la propriété ; présence d'un portail monumental cadré de deux portes, aux jambages de pierre de taille à chapiteaux ;
- Maison de maître, de base quadrangulaire, à trois étages dont le dernier est partiel : toiture terrasse et parties couvertes ; présence aux quatre angles de petits toits à quatre pans d'ardoises sur coyautage ; terrasse toute longueur en surplomb sur le parc en façade sud ; architecture remarquable, modénature traitée en bichromie : arcs surbaissés, encadrements de baies moulurés en ressaut, chaînages d'angle à joints creux, balustrade...
- Maison de gardien, au nord de la propriété, de petites dimensions, base quadrangulaire, à un étage ; architecture remarquables : redents de toitures abritant lucarnes, façades à colombages, débords de toiture sur console de bois sculptées finement reposant sur un bandeau filant marquant l'etagement, encadrements des baies de bois, rez-de-chaussée percé de hautes baies en arc surbaissé aux vantaux de bois sculptés ;
- Présence d'une gloriette, au sud de la propriété, de base carrée, de plain-pied, toiture à quatre pans de tuiles vernissées à motifs sur coyautage, décor à joints creux et bossage en table.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison de maître, maison de gardien, gloriette, mur d'enceinte, portes et portail

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti, implanté en retrait et en surplomb de la voirie, derrière un haut mur d'enceinte de soutènement, au sein d'une propriété boisée, fortement modifiée par la division parcellaire ;
- Volumétrie complexe, associant une maison bourgeoise à ses communs ; maison en L à deux étages, à laquelle vient s'accoler un corps rectangulaire trapu à un étage, se terminant par une tour carrée semi-engagée supérieure d'un niveau ;
- Maison, à l'architecture remarquable ; toitures d'ardoises ; toiture pavillon ; maçonnerie de pierres laissée apparente, façade pignon à redents, lucarnes de toitures, chaînages d'angle harpés, encadrements de baies à crossettes de pierre, loggias, tourelle hexagonale en façade nord ;
- Corps central mansardé, galerie couverte à la structure de bois distribue l'étage, corniche moulurée, encadrements de baies à crossettes, appuis moulurés en ressaut ;
- Tour carrée, à la maçonnerie de pierre laissée apparente, encadrements de baies de pierre de taille, corniche à arcatures et corbeaux ;
- Une terrasse à balustrade en surplomb vient s'ajouter au nord.

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Nom : Tour panoramique

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Tour, de vingt-six étages, conçue par l'architecte François-Régis Cottin, en 1972 ;
- Tour de béton brut au plan en étoile à vingt branches ; ouvertures percées dans les pointes ; baies en angles en alternance avec baies classiques, qui crée un rythme sur toute la hauteur et le diamètre de la tour ;
- Toiture terrasse surmontée d'un corps bâti cylindrique de plus petit diamètre que le corps de la tour ;
- Tour repose sur des pieds, entre lesquels sont ménagées de hauts espaces triangulaires accueillant les portes d'accès au bâtiment ;
- Elle est entourée d'un bâtiment en U, à deux étages sur un système de pilotis de béton ;
- La tour est implantée au sommet de la colline de la Duchère, et offre à ses occupants des vues à 360°.

Prescriptions

Eléments à préserver : tour, bâtiment en U

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Nom : Les Erables

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble de logements aux dimensions monumentales, conçu en 1968 par l'architecte Jean Dubuisson, implanté au sommet de la colline de la Duchère ; marquer et point de repère dans le paysage urbain et le grand paysage ;
- De base rectangulaire, quinze étages, reposant sur plusieurs niveaux de socle, permettant son inscription dans la pente et une surélévation du corps de l'immeuble ; le premier socle de plus grande emprise est couvert d'une toiture terrasse végétalisée ;
- Rez-de-chaussée vitré mais traversant, ce qui permet de percevoir la vue sur la vallée de la Saône dès l'entrée du bâtiment ;
- Façades de béton, percées de grandes loggias, tracées par une trame de lignes verticales et horizontales, plus ou moins larges, au rythme répétitif.

Prescriptions

Eléments à préserver : immeuble, socle

Elément Bâti Patrimonial

Impasse de la Duchère

Références

Typologie : Bâtiment de santé publique (bains-douches, hôpital, crématorium...)

Nom : Foyer Clairefontaine des Sourds

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Bâtiment aux dimensions imposantes, implanté dans la pente, audessus du boulevard périphérique et sous la Duchère ; très peu visible depuis l'espace public, perceptible à travers plusieurs masses de boisements ;
- Long bâtiment de base quadrangulaire à deux étages, flanqué de deux ailes supérieures d'un niveau, en ressaut sur la façade est, terminées par un pignon triangulaire ;
- Architecture remarquable ; composition symétrique à sept travées autour d'un axe central marqué par un ressaut de toiture abritant une baie mansardée ; détails de modénature : chaînages d'angles harpés, bandeaux filants soulignant l'égagement, baies en arc en plein-cintre, encadrements de baies de pierre, baies géminées.

Prescriptions

Eléments à préserver : bâtiment

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancienne usines Travers Frères (serrurerie, charpente métallique)

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Bâtiment implanté en front de rue, de plain-pied ;
- Il s'agit du bâtiment d'accès aux ateliers situés à l'arrière ;
- Il présente une façade soignée avec une modénature accentuée : façade percée de deux hauts porches cintrés à impostes vitrées, décor en bas-relief à joints creux, arcs surbaissés, tableaux ; vantaux métalliques ouvragés à motifs géométrique faisant écho aux impostes

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble de logements, implanté en front de rue, à l'alignement, au sein d'un tissu fortement renouvelé ;
- Plan de base quadrangulaire, à deux étages ; architecture remarquable ;
- Composition symétrique autour d'un axe central couronné d'une petite toiture pavillon d'ardoises percée d'un oculus ; marqué par une travée à baies géminées, un balcon sur corbeaux de pierre sculptée et un haut porche traversant à portail à vantaux de ferronnerie, décor en table et arc surbaissé mouluré, joints creux ;
- Détails de modénature : corniche moulurée, chaînages d'angle, bandeaux filants soulignant l'étagement et le soubassement, encadrements à crossettes et appuis en ressaut, lambrequins de ferronnerie.

Prescriptions

Eléments à préserver : immeuble



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en front de rue, au sud-ouest d'un jardin clos par un mur d'enceinte marquant la pointe de l'îlot ; accès par un portail à encadrement de pierre ; présence d'un petit alignement d'arbres très présent sur l'intersection, en écho avec d'autres boisements de l'autre côté de la voie et dans la continuité de l'alignement de platanes de la rue ;
- Plan quadrangulaire, deux étages dont le dernier est mansardé en façade sud ; présence d'un avant-corps central en façade nord coiffée d'une toiture pavillon d'ardoises, abritant la distribution intérieure ;
- Architecture de facture remarquable ; composition symétrique des façades autour d'une travée centrale ; lucarnes à fronton cintré ou triangulaire, corniche à denticules, bandeaux filants soulignant l'étagement, trame verticale marquée par des décors moulurés et joints creux, axe central marqué par un balcon sur corbeaux, un décor à joints creux et un linteau sculpté, encadrements à crossettes moulurés des baies, lambrequins et garde-corps de ferronnerie.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Nom : Ancienne usine textile Foulards Marc Rozier

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Immeuble de logements, implanté en front de rue, à l'alignement, au sein d'un tissu fortement renouvelé ;
- De base quadrangulaire, de quatre étages, le dernier étant mansardé ; toiture à deux pans ; mansarde d'ardoises ; présence d'un corps bâti accolé à l'est situé dans le prolongement du rez-dechaussée de l'immeuble (mêmes morphologie et langage architectural) accueillant un porche donnant accès à la cour ;
- Architecture remarquable ; lucarnes de toiture, chaînages harpés d'angle et faisant jambages des baies, corniche moulurée à denticules, appuis en ressaut, linteaux sculptés à motifs végétaux, rez-de-chaussée au parement de pierre de taille, long balcon sur trompe de pierre de taille sculpté de motifs floraux en bas-relief, garde-corps de ferronnerie, bandeaux filants, parement de pierre de bossage ;
- Présence d'ateliers couverts de sheds en coeur d'îlot ;
- Présence d'une extension au 25 rue Chinard, de base rectangulaire, à un étage ; grandes baies, appuis en ressaut, menuiseries métalliques, linteaux de poutre acier en I, trumeaux en briques.

Prescriptions

Eléments à préserver : immeuble et extension, bâtiment 25 rue Chinard

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Société de pâtes alimentaires Régia, ancien dépôt de sel

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Longue halle, dernier bâtiment subsistant de l'ancien ensemble accueillant l'usine ; implantée en front de rue, sur une intersection ; marqueur du paysage urbain ;
- Seules les façades sur rue sont celles d'origine, la halle ayant été remaniée par un programme de logements ;
- De plan rectangulaire, à deux niveaux surélevés par un sous-sol percé de soupiraux, étage de combles éclairés par des fenêtres de toit, toiture à deux pans ; façades en pignon à redents ; trame régulière de hauts percements jumelés ;
- Peu d'éléments de modénature ; corniche moulurée, appuis en ressaut, linteaux-bandeaux en bas-reliefs.

Prescriptions

Éléments à préserver : halle

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancienne Scierie Tavernaud

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Halle implantée en coeur d'îlot, peu perceptible depuis l'espace public, mais se signalant dans le paysage urbain par une haute cheminée ;
- De base quadrangulaire ; deux façades pignon à redents ;
- Architecture de facture modeste ; ressauts de toiture permettant d'accueillir de longues ouvertures zénithales (lanterneaux) de part et d'autre du faîtage ; charpente de bois remarquable, fermes à associant assemblage classique et goussets métalliques ; façade nord-ouest percée d'un grand oculus à menuiseries métalliques et petits carreaux ainsi que d'un large portail à vantaux bois coulissants ; la cheminée de briques de base quadrangulaire est accolée à la façade nord.

Prescriptions

Elément à préserver : halle



Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancienne usine textile Albert Godde-Bedin & Cie – Ecole professionnelle 'Maison des compagnons du Tour de France'

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti, développé sur une largeur d'îlot, implanté à l'alignement sur les deux rues (Nérard et Tissot) et organisé autour d'une cour paysagée ;
- < Rue Nérard : bâtiment de base quadrangulaire, à deux étages, et un étage de combles éclairés de chiens assis reprenant la trame verticale dense des percements en façades (seize travées) ; corniche, encadrements de baies à crossettes, baies jumelées sur les travées accueillant les porches d'entrée en arc surbaissé, linteau mouluré à écusson, bandeau filant soulignant le soubassement, appuis en ressaut, garde-corps de ferronnerie ;
- < Rue Tissot : bâtiment à l'architecture plus modeste, trame de baies en arc surbaissé (huit travées verticales), appuis en ressaut ;
- Ces deux bâtiments sont liés entre eux par deux corps d'ateliers, implantés de part et d'autre de la cour ; ils sont eux-mêmes liés par un petit édifice de plain-pied, percé de hautes baies cintrées et surmonté d'une terrasse et d'une toiture à quatre pans et pignons d'ardoises.

Prescriptions

Eléments à préserver : ensemble bâti (bâtiments sur rue)

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise et dépendances, implantées en surplomb de la voirie, au sein d'une propriété boisée ; présence de plusieurs boisements, visibles depuis l'espace public et participant à l'ambiance paysagère de la rue ;
- Haute maison, d'allure élancée, de plan quadrangulaire, à deux étages ; présence de deux avant-corps en ressaut, en façades est et ouest ; architecture de facture modeste, présentant cependant des détails de modénature : corniche moulurée, décor linéaire à joints creux et bandeau filant soulignant le soubassement, appuis en ressaut, fort débord de toiture ;
- Dépendances, implantées en front de rue, organisées en L ; un étage ; éléments d'architecture remarquable : coursive de bois distribuant l'étage, linteau mouluré en ressaut, linteaux de briques, bandeau soulignant l'édification ;
- Propriété close par un mur de soutènement de pierres, très présent dans le paysage urbain ; portail remanié.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendances, mur

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble d'angle, implanté en front de rue, à l'alignement, sur les quais ; forte présence dans le paysage urbain ;
- De base trapézoïdale, cinq étages dont le dernier est mansardé ; traitement des façades différenciées suivant leurs implantations, les modénatures et décors sont plus accentuées sur les façades sud et est donnant directement sur le quai ;
- Architecture remarquable, présentant de nombreux détails de modénature, traités en partie en bichromie ; corniche à denticules et corbeaux, angles arrondis, décor à joints creux sur le premier étage, encadrements, linteaux et appuis à moulures, balcons de pierre à balustrade sur corbeaux, garde-corps et lambrequins de ferronnerie ;
- Présence d'un commerce au rez-de-chaussée, à devanture de bois et marquise de verre à structure métallique.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Elément Bâti Patrimonial

26 avenue Barthélémy Buyer

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée dans une parcelle boisée en retrait de voirie ;
- Architecture de facture modeste mais présentant un certain nombre de détails remarquables :
 - > Corps bâti principal rectangulaire à deux étages, présence d'un avant-corps à l'arrière de même hauteur ;
 - > Composition symétrique de la façade principale dont l'axe est marqué par un ressaut de toiture ;
 - > Eléments de modénature et décors : lambrequin périphérique sculpté, aisseliers de bois sculpté, encadrements de baies de pierre et appuis de fenêtres en ressaut ;
- Les autres éléments bâtis implantés sur la propriété présentent moins d'intérêt ; à l'exception de la gloriette située à l'angle sudouest de la propriété : de plain-pied, toiture d'ardoises et ressaut couvrant une lucarne de toiture ;
- La maison est mise en scène de manière remarquable par l'aménagement de ses abords :
 - > Façade orientée sur la rue, révélée par un vide matérialisé par une cour minérale cadrée par des masses boisées, présentant plusieurs sujets notables ;
 - > Masses boisées très présentes dans le paysage urbain de la rue, majoritairement bâtie en front de rue, ce qui crée une respiration et ménage des vues sur la maison ;
 - > La propriété est close par un mur d'enceinte enduit sur soubassement de pierre, les accès se font par un portail monumental couplé à une porte ; percés dans une partie du mur animé d'un décor linéaire à joints creux ; encadrement de la porte en pierre de taille ; portail aux piliers de pierre de taille et chapiteaux moulurés ; vantaux en ferronneries coordonnées.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur d'enceinte, portail et porte

Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison implantée en front de rue, dans un environnement de zone d'activités ;
- Développée sur deux étages ; toiture à deux pans ;
- De facture modeste, elle se démarque sur rue par son mur pignon avec un colombage sur la partie haute ; présence de linteaux de fenêtres et de console également en bois ;
- Un mur en pisé longe la rue du cèdre ;
- Portail ajouté ultérieurement, avec
- Elément de mémoire, architecture atypique dans le secteur.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie: Maison bourgeoise

Valeurs :

- Architecturale
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en retrait de voirie, en forte pente et en surplomb d'un groupe scolaire ; située dans un virage le long du boulevard, elle a une présence forte dans le paysage urbain ;
- De plan quadrangulaire, de volumétrie plutôt simple, deux étages sur un rez-de-chaussée surélevé jouant avec la pente, toiture terrasse à acrotère ; présence d'une tour carrée à l'angle sud-est de la maison, supérieure d'un niveau et coiffée d'une toiture à quatre pans à larges débords sur consoles de bois ;
- Architecture simple mais soignée présentant quelques détails de modénature comme des encadrements de baies en léger ressaut, des appuis moulurés, un bandeau filant soulignant le soubassement, corniche, balcon sur corbeaux sculptés, garde-corps de bois ; présence de traces d'anciens décors peints marquant les angles et la tour.
- L'école élémentaire du Chapeau rouge, située au nord de la maison, possède les caractéristiques d'un bâtiment type Jules Ferry, avec une longue façade ordonnancée, suivant une composition symétrique ; l'architecture est soignée avec des détails de modénatures et décors ; l'usage de la brique apporte du rythme à l'architecture ; le bâtiment est précédée d'une cour close par une clôture ajourée, dans laquelle trônent des platanes qui participent à la qualité de l'ensemble. Le bâtiment est complété par des extensions réalisées ultérieurement.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison et école élémentaire du chapeau rouge



Références

Typologie : Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

Nom : Fort de Vaise

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ancien fort appartenant à la première ceinture de fortification de Lyon, implanté en léger retrait des voies dans la pente, en surplomb sur la Saône, au sein d'une propriété boisée, dont l'enceinte est en partie altérée par le tracé de la voie ; persistance de hauts murs de soutènement de pierre très présents et structurants sur l'espace public ;
- Un certain nombre d'éléments bâtis, sur et sous terre (casemates, fragments d'escarpes, et galeries souterraines), sont encore présents sur le site, (remaniés, restaurés, extensions contemporaines) ; maçonnerie de pierre, pierre de taille, soupiraux, baies cintrés, encadrements de pierre.

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble du bâti (murs, éléments aériens et souterrains)

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancienne usine de bougies Dousselin

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise et d'activités, implantée en léger retrait de voirie, derrière un frontage végétalisé (arbres), en écho aux quelques boisements présent sur la parcelle voisine ce qui crée une poche végétale très présente dans le paysage urbain ; située au sein d'une zone d'activités et d'un tissu très renouvelé ;
- De base quadrangulaire, à trois étages dont le dernier de combles, à laquelle viennent s'accoler, au nord un bâtiment à un étage ainsi qu'une tour octogonale irrégulière de même hauteur en façade ouest ;
- Architecture remarquable ; Détails de modénature : chaînage d'angle à joints creux, encadrements de baies à crossettes et clés moulurés, bandeaux filants moulurés également, soulignant l'étagement, niches ; soubassement percé de baies en arc surbaissé, et animé par un décor à joints creux ; calepinage apparent sur la tour d'escaliers ; présence d'un tableau en bas-relief sans doute destiné à recevoir un enseigne en façade est.

Prescriptions

Eléments à préserver : immeuble, porche

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise et d'activités, implanté en léger retrait de voirie, derrière un frontage végétalisé (arbres), en écho aux quelques boisements présents sur la parcelle voisine ce qui crée une poche végétale très présente dans le paysage urbain ; située au sein d'une zone d'activités et d'un tissu très renouvelé ;
- De base quadrangulaire, à trois étages dont le dernier de combles, à laquelle viennent s'accoler, au nord un bâtiment à un étage ainsi qu'une tour octogonale irrégulière de même hauteur en façade ouest ;
- Architecture remarquable ; détails de modénature : chaînage d'angle à joints creux, encadrements de baies à crossettes et clés moulurés, bandeaux filants moulurés également, soulignant l'étagement, niches ; soubassement percé de baies en arc surbaissé, et animé par un décor à joints creux ; calepinage apparent sur la tour d'escaliers ; présence d'un tableau en bas-relief sans doute destiné à recevoir un enseigne en façade est.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie: Bâtiment industriel, technique

Nom : Brûlerie et chocolaterie Voisin

Valeurs :

- Architecturale
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

Historique du site (source : patrimoine rhonealpes.fr)

En 1897, Léon Voisin ouvre une torréfaction au 60 cours de la Liberté, la boutique existe toujours. En 1914, il se lance dans la fabrication de chocolat. En 1918, il rachète une usine rue de Bonnel et en fait une usine de torréfaction et fabrication de chocolat. Dans les années 1930, on compte plus de 20 boutiques à travers la ville. Léon Voisin laissera la succession de son usine à son jeune collaborateur Joseph Boucaud. C'est toujours la famille Boucaud qui dirigent la société déménagée en 1980 dans l'extension des années 1950 de l'ancienne usine Rhodiaceta localisée à Vaise. Le site se compose de plusieurs bâtiments de différente hauteur, deux et trois étages carrés. Ils sont en béton avec, à l'origine, des toits terrasse systématiquement sur tous les bâtiments. Un bâtiment (celui du site Voisin) est recouvert d'une série de toits à longs pans certainement liée à une mise en hors d'eau de l'ancien toit terrasse. Chaque travée est séparée par un pilier montant de fond. Le traitement des baies à croisillons en béton est répété sur chaque bâtiment.

La Rhodiaceta :

Cette filature de la soie artificielle est créée à Vaise, 45 rue du Tunnel, en 1927-1928. La Rhodiacéta, rattachée au groupe Gillet puis au groupe Rhône-Poulenc veut faire adopter aux soyeux lyonnais un nouveau traitement de la soie artificielle à partir d'acétate de cellulose avec emploi à froid de liquide inflammable. Cette usine servira de modèle aux filatures américaines de Dupont de Nemours. C'est là où va naître le premier nylon européen. On fabrique de la rayonne à l'acétate de cellulose. Les fils ainsi obtenus sont employés couramment dans la soierie, la rubannerie et la bonneterie. C'est en 1929 que le premier fil teinté dans la masse, le Nérane, est créé, puis en 1931, c'est la création de l'Albène et en 1935 apparaissent les fibres. Pour la fabrication du fil d'acétate, on utilise les linters de coton avec lesquels on produit la cellulose, ces linters seront remplacés par la pâte de bois dès 1940 pour les besoins militaires. Les métiers de filature seront adaptés à cette nouvelle fabrication. Au début des années 1930, l'attention du service de la répression des fraudes va être portée sur l'utilisation multiple des termes de soie artificielle, et sur le terme de soie pour des fils qui ne sont pas exclusivement le produit du bombyx Mori (vers à soie). En 1932, l'entreprise doit rajouter le terme d'artificielle à sa raison sociale et pour faire disparaître toute allusion à la soie naturelle (en latin seta), le terme Rhodiaséta est orthographié Rhodiacéta.

L'activité de l'usine s'arrête en 1981. Les bâtiments sont détruits à l'exception de l'ancien centre de recherche de la Rhodiacéta et du second site construit dans les années 1950 rue Joannès Masset toujours à Vaise.

Le premier bâtiment est réutilisé par la Chambre du Commerce et de l'Industrie, puis à partir de 1987 par la société Fiducial. En 1994, le groupe Saci fourniture de bureau, rattaché au groupe Fiducial, s'installe et construit un bâtiment connexe au bâtiment d'origine.

Le second site est réutilisé en grande partie par la société de fabrique de chocolat Voisin et par un parc d'activités multiples. Il reste également les jardins ouvriers situés à Gorge-de-Loup (adresse : 80 montée de l'Observance), et un volant de machine à vapeur installé dans la nouvelle rue Cassin.

Plaque du volant : En ce lieu, pendant plus de 60 ans, de 1924 à 1987, la société Rhodiacéta, devenue ensuite Rhône-Poulenc textile, a produit des fibres artificielles (acétate de cellulose) et synthétique (nylon). Ce volant de machine à vapeur symbolise l'activité déployée par des milliers d'hommes et de femmes, chercheurs, ouvriers, techniciens, employés, ingénieurs et agents commerciaux, qui ont contribué au succès de cette industrie et à l'animation de ce quartier. Mais la mémoire de cette usine est encore vivace : nombre de rues porte le nom d'anciens travailleurs de la Rhodia : Laure Diébold, bibliothécaire à la Rhodia et résistante, déportée par les allemands, Pierre Audry, ingénieur au service recherche mort pendant la Seconde Guerre mondiale, Daniel Decot, Mourad Mouradian, grand syndicaliste, et Michel Berthet mort en Algérie, la rue du Tunnel porte son nom aujourd'hui.

Le bâtiment Voisin :

- Ce bâtiment industriel est implanté au cœur d'une zone d'activités ;

- De dimensions imposantes, le bâtiment se développe sur trois niveaux, cinq larges travées en façade latérales et quatorze travées verticales en façade ouest. Il se compose de deux parties connectées qui se démarquent principalement par les modes de couverture : une toiture terrasse pour le volume nord et une série de trois toitures à deux longs pans pour le volume sud qui se caractérise par une base quadrangulaire à un angle coupé. La hauteur démarque également les deux volumes, puisque la partie nord est plus haute, liée à une surélévation de cette partie du bâtiment.

- L'édifice possède une structure de béton, qui transparaît en façade donnant sa trame de composition ; les éléments de structure verticaux viennent en ressaut du nu de la façade et présentent des feuillures ; on observe deux dimensions de baies : des larges et hautes baies à menuiseries de petits carreaux métalliques mais également des baies plus basses jumelées avec trumeaux de béton. La façade est rythmée par des parements de briques.

- La présence d'une casquette de béton en façade ouest anime l'entrée, ainsi qu'une cage d'escalier qui a été intégré dans une tour ronde engagée semi-ajourée. La façade est s'accompagne quant à elle d'un avant-corps en ressaut, accueillant sans doute la distribution verticale intérieure.

Prescriptions

Elément à préserver : l'ensemble bâti



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en léger retrait de la voirie, derrière un frontage végétalisé au sein d'une parcelle boisée ; présence forte des boisements dans le paysage urbain ;
- Volumétrie simple, de base quadrangulaire, à deux étages dont un de combles ; toiture à quatre pans présentant des ressauts sur consoles de bois sculpté, pour accueillir des baies couronnant deux avant-corps ;
- Architecture de facture modeste ; quelques détails de modénature : encadrements de baies soulignés par des décors peints, appuis en ressaut moulurés, bandeau filant mouluré faisant linteau au dernier niveau ;
- Propriété close par un mur d'enceinte bahut qui semble avoir été remanié ; présence d'extension contemporaine en façade nord.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Villa Elisabeth

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise et orangerie, implantées en front de rue, à l'est d'une propriété boisée, close par un mur d'enceinte bahut en partie remanié, percé dans une portion concave d'un haut portail aux piliers de pierre de taille moulurée ;
- Maison, de base quadrangulaire, à la volumétrie simple, à un étage ; présence d'un volume de trois travées verticales supérieur d'un niveau ; toitures à quatre pans ;
- Architecture de facture remarquable ; détails de modénature traités par la bichromie : débords de toiture sur consoles de bois sculpté, corniche moulurée, encadrements à crossettes, linteaux et appuis moulurés en ressaut des baies, bandeaux filants soulignant certains éléments de décor, porte à l'encadrement cintré, ressauts de toiture abritant des baies en arc surbaissé ;
- Présence d'une orangerie au nord-est de la maison, de plain-pied, percée de trois hautes baies en arc en cintré ; architecture remarquable : corniche moulurée, angles marqués par des pilastres à chapiteaux ioniques ; modifiée pour une reconversion en garage ;
- Présence d'un nez de mur surmonté d'une sculpture figurative.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, orangerie, murs, portail



Elément Bâti Patrimonial

65-69 rue Gorge-de-Loup

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancienne usine de sparterie Benoît le tapis Brosse (B.t.B.)

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ancienne usine devenue aujourd'hui le parc d'activité Benoît ;
- Ensemble bâti industriel, implanté en front de rue, à l'alignement ; composé de plusieurs bâtiments organisés autour d'une cour close ;
- Bâtiment sur rue Gorge-de-Loup, à la composition symétrique autour d'un corps central de pierres dorées laissées apparentes et percé de baies en arc surbaissé au linteau de pierre et briques ; flanqué de deux ailes plus basses, à corniche moulurée, percées de baies à linteaux à crossettes en ressaut, oculus ; toitures sheds ; et cheminée en brique. Le bâtiment se termine à l'est par un petit pavillon d'angle percé d'un haut porche donnant accès la cour, chaînage d'angle à joints creux ;
- Présence d'une haute maison à deux étages, donnant sur le passage Gorge-de-Loup, couverte d'une toiture à croupe ;
- Ensemble bâti, composé de l'imbrication complexe de plusieurs éléments, implanté en front du passage ; plusieurs halles successives ; Maison présentant quelques détails de modénature ;
- A l'ouest du site, bordant la cour, présence d'un long bâtiment, à deux niveaux ; répétition en série de 27 travées verticales ; murs de refends crénelés.

Prescriptions

Eléments à préserver : ensemble sur la rue Gorge de Loup

Préserver l'esprit industriel sur le reste du site

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Nom : Anciens HBM – HLM Marius Donjon

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble de six immeubles identiques, répétés en série selon un plan de composition ; créant un rythme dans l'espace urbain, présence forte dans le paysage immédiat ;
- Immeuble composé de trois volumes qui semblent indépendants, organisés en H et reliés par les volumes accueillant les circulations verticales ; six étages ;
- Architecture de facture modeste mais présentant un certain nombre de détails de composition notamment des jeux de volumes en avant ou retrait du nu principal des façades ; bandeaux soulignant les deux premiers niveaux, marquant un soubassement, appuis des baies en ressaut, travées de balcons à façades installés dans redents de façades et légèrement en encorbellement, appuis filants créant groupement ;
- Deux groupes d'immeuble (quatre et deux) liés entre eux par murs bahut, ménageant des espaces paysagers entre eux.

Prescriptions

Éléments à préserver : six immeubles, plan de composition



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti composé d'une maison bourgeoise et de plusieurs corps de dépendances, implantées en front de rue, au nord d'un parc boisé ; propriété close par un mur d'enceinte périphérique, percé d'un portail et d'une porte aux encadrements de pierre de taille, orné d'un décor en bas-relief ;
- Volumétrie simple, de base quadrangulaire, composée du corps de logis principal auquel viennent d'accoler des communs, deux étages, toitures à quatre pans ; plusieurs détails de modénature notables : encadrements des baies moulurés à cabochons, lambrequins ;
- Présence, à l'est, d'un petit bâtiment associant deux volumes : une petite maison à un étage, prolongée au nord par un corps de bâti de plain-pied ; architecture remarquable : baies cintrées, encadrements moulurés liés en série sur culots sculptés, mansarde de tuiles plates vernissées, lambrequins, menuiseries à petits carreaux.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendances, mur, portail et porte

Références

Typologie : Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

Nom : Fort de Loyasse

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Site de défense appartenant à la première ceinture de fortifications de Lyon ;
- Construit vers 1838, le fort de Loyasse est un ouvrage dit de montagne, du fait de son implantation dans la pente ;
- Depuis la montée de l'Observance, les bastions 1 (à l'extrême sud-est) et 4 (à la pointe nord) forment des éléments de repères remarquables dans le paysage urbain. Ce sont les seuls éléments qui indiquent la présence du Fort de Loyasse depuis l'espace public, reliés entre eux par un mur d'enceinte aux dimensions imposantes (en partie disparu sur la partie nord-est).
- La caserne du bastion 4 a été en grande partie détruite, toutefois on peut encore lire les arcades de la partie casematée sur l'impasse. Elle possède un important réseau souterrain, avec de nombreuses salles voûtées et galeries dont un escalier pentu intérieur qui mène à la plateforme extérieure.
- Dans la rue du Bas Loyasse, l'entrée principale du fort est encore lisible, bien qu'envahie par la végétation. La porte d'entrée, dotée d'un portail en ferronnerie et d'un balcon en pierre de taille, est doublée de deux travées latérales, développées sur deux niveaux. Une corniche surmonte le tout, et constitue la terrasse supérieure, percée de meurtrières. Cette entrée est flanquée de bastions qui la protègent.
- La caserne casematée adjacente au bastion 1 et le magasin à poudre sont deux autres éléments remarquables du fort, visibles uniquement depuis la plateforme supérieure, dite cavalier. Organisés autour d'un espace aplani ils forment un ensemble, avec un belvédère remarquable sur la Saône (bien qu'en partie masqué par l'immeuble d'habitat collectif). Les deux bâtiments sont connectés par les anciennes latrines, très dégradées mais encore lisibles par les arcades des baies.
- La caserne est surmontée d'une terrasse, en partie masquée par la corniche. Cet espace clôt offre également un panorama de qualité. Il est connecté à la caserne par un escalier dans l'angle nord-est, qui descendait autrefois jusqu'à la rue (aujourd'hui déconnecté dans la partie basse). On devine la présence de la caserne depuis la montée à cet endroit, où justement l'escalier avec sa baie n'aboutit à rien (en raison de la démolition d'une partie du bâtiment pour élargir la montée de l'Observance).
- La caserne casematée et le magasin se démarquent par leurs volumétries et hauteurs importantes. La caserne est percée de nombreuses baies tandis que le magasin d'armes offre des murs aveugles, hormis la travée principale en raison de l'usage originel du bâti.
- L'ancienne caserne de la gorge, est implantée au milieu du mur de la montée de l'Observance. La partie supérieure a été démolie (deux niveaux) mais toute la partie inférieure est encore lisible, bien que les baies soient obstruées.
- Les bâtiments sont de bonne facture, avec un appareillage en pierre dorée et des encadrements et chainages en pierre de taille de Villebois.
- Implanté sur un promontoire, dans un écrin paysager, ce fort est doté d'une forte valeur patrimoniale et constitue un ouvrage d'art atypique par sa forme (fort de montagne), son histoire et son système constructif (système Rohault de Fleury). Il constitue un élément de repère dans le paysage urbain proche et plus lointain.

Prescriptions

Eléments à préserver : bastions 1 (à l'extrême sud-est) et 4 (à la pointe nord), caserne casematée, magasin et parties des murs d'enceinte.



Elément Bâti Patrimonial

218 avenue Barthélémy Buyer

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en front de rue, au sein d'une propriété modifiée par la division parcellaire ; propriété close par un mur bahut d'enceinte, en partie remaniée ;
- Plan en T, à deux étages dont le dernier de combles ; large dépassé de toiture qui abrite un balcon tenu par une fine structure extérieure de bois, créant une façade secondaire à l'avant de la maison ;
- Architecture remarquable, présentant plusieurs détails de modénature ; chaînages d'angle traités en bichromie, appuis moulurés et linteaux à gouttes pendantes des baies, extrémités sculptées des chevrons, linteaux à médaillons en façade ouest ; terrasse en partie close tardivement, balustrade.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie: Villa

Nom : Villa Tony Garnier

Valeurs :

- Mémoirelle
- Architecturale
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

L'architecte lyonnais Tony Garnier, grand influenceur d'un urbanisme fonctionnel au profit d'une évolution sociale de la ville, imagine dès 1900 *La Cité industrielle*, un modèle utopique de ville, créée *ex nihilo* et conçue pour répondre aux besoins de la société industrielle. Tony Garnier construit ainsi trois maisons prototypes : la première, construite de 1910 à 1912 à l'angle du quai, sera la résidence de l'architecte jusqu'à sa mort, en 1948 ; les deux autres villas, édifiées entre 1912 et 1924 dans la même rue, sont destinées à sa femme et son amie M^{lle} Bachelard et sont inscrites Monuments Historiques en 1991. La villa a été largement transformée en 1958 lorsque le Conseil Général qui en est alors propriétaire décide de procéder à un élargissement du quai et à un alignement de la voirie. A cette occasion, la villa est amputée d'un tiers de sa superficie.

L'ensemble bâti implanté en front de rue, marque le paysage urbain par son architecture aux lignes épurées et est composé de deux volumes juxtaposés : un volume principal à l'ouest qui se développe comme un parallélépipède sur trois niveaux dont un enterré ainsi qu'un volume secondaire à l'est qui s'organise sur un plus grand volume d'un niveau surélevé, desservi par un escalier ouvert côté jardin.

La villa a été imaginée comme un lien entre l'architecture moderne et antique notamment en termes d'organisation : elle est dotée d'une circulation périphérique au centre de laquelle se situe un atrium, pièce maîtresse de l'ensemble, conçu comme un cloître à arcades. D'autre part, l'ensemble bâti possède une architecture simple et épurée, marquée par l'utilisation du béton armé, ce qui constitue une véritable innovation pour le début du XX^{ème} siècle.

La façade principale de la villa côté quai n'est pas la façade d'origine, qui a disparue lors des travaux de 1958. La façade actuelle est donc issue d'une relecture de la façade imaginée par Tony Garnier, conditionnée par le nouvel alignement. A cette occasion, l'atrium a été coupé d'un tiers et laissé ouvert. Cette mise à nu d'un espace originellement intimiste est une rupture dans l'architecture. En 2013, le nouvel acquéreur crée une structure vitrée avec toiture terrasse en verre pour à nouveau fermer cette façade tout en offrant un point de vue sur l'intérieur du bâtiment.

L'ensemble bâti est marqué par un rythme horizontal souligné par un soubassement blanc filant, des appuis de fenêtre en saillie et une toiture terrasse qui couvre l'ensemble bâti, qui n'est pas habituelle au sein de l'environnement. La composition d'origine est rythmée par des baies régulières ainsi que par des volets persiennés, métalliques et peints qui apportent une cohérence à l'ensemble.

L'ensemble bâti possède un jardin paysagé et boisé qui se développe à l'arrière de la parcelle et qui participe à sa mise en valeur. Un nymphée avait été dessiné dans le jardin, guidant le visiteur depuis l'entrée, remplacé par une piscine. Le végétal et le jardin font partie intégrante des principes hygiénistes projetés par Tony Garnier. Les murs de clôture qui assurent la perception de continuité bâtie présentent des systèmes différents : mur bahut bas au nord-est surmonté d'une grille métallique de même teinte que les volets et un mur de clôture au sud/sud-ouest, surmonté d'une alternance de poteaux en béton reliés par deux barreaux cylindriques.

La villa de Tony Garnier marque le paysage urbain par son aspect moderne et son architecture épurée en béton brut. La villa porte également une valeur mémorielle forte comme témoin de l'architecture de Tony Garnier, et ce malgré les modifications apportées à l'ensemble au cours du temps.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti



Références

Typologie: Grande propriété avec bâti principal ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Historique
- Paysagère
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

< Cet ancien domaine composé d'une maison d'origine rurale occupait tout l'ilot comme en témoigne le mur d'enceinte périphérique d'origine qui le borde le long des rues Fayolle, de Saint-Cyr et Joseph Folliet. Le pavillon d'angle situé au nord-ouest de l'ilot, dit pavillon Fayolle, est daté en façade de 1792, par une inscription sculptée. La propriété est aujourd'hui lotie par des maisons individuelles implantées pour parties le long des voies préservant ainsi un cœur d'ilot constitué de jardins arborés.

< Le mur d'enceinte est marqué par deux pavillons d'angle : le pavillon Fayolle au nord-ouest et les vestiges d'un second pavillon au sud-ouest. Le mur d'origine est haut et droit. Il se compose d'assises en pierres dorées relativement régulières et est constitué de moellons équarris. Au niveau des deux pavillons d'angle, le mur est plus soigné, en pierres de taille plus régulières.

< Le pavillon Fayolle marque l'angle et se situe à l'alignement du mur d'enceinte, au sein duquel il est d'ailleurs intégré. Le bâtiment possède une assise sur la roche. Il est ouvert à l'ouest par une fenêtre haute et rectangulaire surmontée d'un arc de décharge, également fait de pierres de taille. L'angle nord-ouest de l'ensemble est percé d'une niche d'encoignure vide dont le socle en granit gris sculpté porte mention de la date 1792. Le pavillon est couvert d'un toit à quatre pans en tuiles, qui dénote par sa forte pente.

< L'ensemble bâti situé au 12 rue Fayolle marque le paysage urbain par son implantation en front de rue, à l'alignement du mur d'enceinte. Une perception de continuité bâtie est assurée à l'est et à l'ouest de la maison par le mur d'enceinte. L'ensemble bâti se compose de trois volumes distincts et possède une tour cylindrique semi-intégrée, couverte d'une toiture conique, au sud-ouest de l'ensemble qui se développe sur deux niveaux. L'ensemble bâti possède une architecture typique d'un domaine ancien d'origine rurale, simple et soigné. En témoigne aussi les façades du bâtiment, percées de peu de baies et composées de fenêtres verticales de dimensions modestes. Le bâtiment au nord, perpendiculaire à la voie possède une galerie avec une avancée de toiture soutenue par des colonnes en pierre. La maison est couverte de toits à deux pans à faible pente.

< Deux portails à vantaux bois à l'allure rurale desservent l'ensemble bâti de part et d'autre de la maison.

Prescriptions

Éléments à préserver : Pavillon Fayolle, maison rurale et mur d'enceinte

